

# SMART INVEST BON Global Megatrends 90 dans Smart Invest Portfolio de AG Insurance

Exposition à 100% du montant net investi via un dépôt auprès de BNP Paribas Fortis

FLASH INVEST

Juillet 2016

Document promotionnel



**BNP PARIBAS  
FORTIS**

La banque et l'assurance d'un monde qui change

## Assurance placement de AG Insurance (branche 23)



Fonds d'investissement proposé dans Smart Invest Portfolio



10 ans



Perte de capital limitée à 10% maximum au terme du fonds



Taxe de 2% sur la prime versée  
Pas de précompte mobilier (sous réserve de modifications ultérieures)

**Notre monde en pleine mutation génère de puissantes forces démographiques, économiques, environnementales et sociétales. Ces mégatendances constituent autant de thèmes boursiers prometteurs. Mais comment identifier les entreprises qui permettent de viser ce potentiel ? Comment les réunir dans un portefeuille dynamique, sans avoir à en assurer la gestion ? Et puis surtout, comment limiter le risque inhérent à un investissement en actions internationales ?**

**Avec SMART INVEST BON Global Megatrends 90, c'est possible.**

- 1. Rendement potentiellement élevé :** vous visez le potentiel à long terme (10 ans) de l'indice Global Megatrends. Libellé en euro, celui-ci est composé de 50 actions internationales dont les activités devraient, par nature, bénéficier le plus des retombées positives de 10 mégatendances observées à travers le monde.
- 2. Risque d'une perte de capital limitée à 10% maximum au terme du fonds :** en cas d'évolution défavorable de l'indice, vous êtes sûr de récupérer au minimum 90% du montant net investi (hors taxe et frais d'entrée), sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de BNP Paribas Fortis SA<sup>1</sup>, institution financière auprès de laquelle est placé l'ensemble des montants nets investis. En cas de faillite ou de défaut de paiement du dépositaire, l'investisseur s'expose au risque de ne pas récupérer son capital à l'échéance.
- 3. Optimalisation :** en cas d'évolution favorable de l'indice Global Megatrends, vous bénéficiez d'un effet de levier. Votre plus-value sera en effet égale à 110% de la performance de l'indice, sans qu'aucun plafond ne vienne limiter votre potentiel de rendement.

## Les mégatendances mondiales

Pour contrer la volatilité des marchés d'actions, mieux vaut se projeter au-delà des cycles économiques et des mouvements de court terme, et se concentrer sur les **puissantes tendances qui dessinent le monde de demain**. Ces mégatendances peuvent être démographiques, économiques, environnementales ou sociétales. Certaines d'entre elles, comme le vieillissement de la population mondiale, sont évidentes et leurs conséquences, bien connues. D'autres sont par contre plus difficiles à cerner. C'est le cas par exemple de la "Génération Y", qui regroupe les personnes nées entre 1980 et 1997 et dont le mode de vie et les habitudes de consommation bouleversent le fonctionnement de notre société.

Mais toutes ces mégatendances partagent un point commun : elles présentent au niveau boursier un **solide potentiel de croissance**. Beaucoup d'entreprises à travers le monde ont en effet compris les besoins qu'elles engendraient et ont choisi d'axer leurs activités, ou du moins une partie de celles-ci, sur la satisfaction de ces besoins.

SMART INVEST BON Global Megatrends 90 vous permet de viser le potentiel à long terme des entreprises internationales relevant des **secteurs les plus exposés à 10 mégatendances d'un monde en pleine mutation**. Son rendement est en effet associé à l'évolution de l'indice Global Megatrends (Price), un nouvel indice spécialement conçu pour mettre ce potentiel boursier à la portée de l'investisseur particulier, tout en lui offrant une bonne diversification géographique et sectorielle. Avec un petit coup de pouce pour améliorer votre rendement final en cas d'évolution favorable de l'indice.

1. Rating de BNP Paribas Fortis SA: A2 (stable outlook) chez Moody's, A (stable outlook) chez Standard & Poor's et A+ (stable outlook) chez Fitch.

Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation.



## L'indice Global Megatrends

Calculé par Solactive, ce nouvel indice a pour objectif de refléter la performance boursière de 50 actions internationales appartenant aux 30 secteurs industriels les plus impactés positivement par 10 mégatendances façonnant notre futur, dans un monde en pleine mutation.

Pour coller à la réalité des marchés, la composition de l'indice est revue tous les 3 mois et déterminée selon la méthodologie décrite en page 3.

Créé en 2007, Solactive est un fournisseur allemand spécialisé dans les domaines du développement, du calcul et de la gestion d'indices des marchés financiers. Plus d'infos sur [www.solactive.com](http://www.solactive.com)

### Bon à savoir

Vous trouverez la composition de l'indice Global Megatrends (Price) et pourrez en suivre l'évolution sur <http://www.solactive.com/?s=global%20megatrends&index=DE000SLA1F56>

### Indice de type "Price"

L'indice Global Megatrends est un indice de type "Price". Ceci implique que, par opposition à un indice de type "Total Return", les dividendes distribués par les actions qui le composent ne sont pas réinvestis dans l'indice et n'influent donc pas directement sur sa performance.

### Composition de l'indice au 28.06.2016

#	Société	Pays	Tendance	#	Société	Pays	Tendance
1	ABB Ltd	Suisse	Sécurité	29	Koninklijke DSM NV	Pays-Bas	Alimentation / Obésité
2	Arcor Ltd	Australie	Déchets	30	L Brands Inc.	États-Unis	Longévité / Génération Y
3	AMP Ltd	Australie	Longévité	31	National Grid plc	Grande-Bretagne	Services
4	AstraZeneca plc	Grande-Bretagne	Longévité / Obésité	32	NCC AB	Suède	Génération Y
5	BASF SE	Allemagne	Alimentation / Déchets	33	Oaktree Capital Group LLC	États-Unis	Longévité
6	Bonava publ AB	Suède	Longévité	34	OGE Energy Corp	États-Unis	Économie d'énergie
7	Canon Inc.	Japon	Génération Y	35	Packaging Corp of America	États-Unis	Alimentation
8	CenterPoint Energy Inc.	États-Unis	Économie d'énergie	36	PPL Corp	États-Unis	Économie d'énergie
9	CI Financial Corp	Canada	Longévité	37	Red Electrica Corporacion SA	Espagne	Économie d'énergie
10	CLP Holdings Ltd	Hong Kong	Longévité	38	Sanofi SA	France	Longévité / Obésité
11	Compass Minerals International Inc.	États-Unis	Alimentation	39	Schneider Electric SA	France	Changement climatique
12	Covanta Holding Corp	États-Unis	Déchets	40	Siemens SE	Allemagne	Sécurité / Génération Y
13	Duke Energy Corp	États-Unis	Économie d'énergie	41	Skanska AB	Suède	Génération Y
14	Emera Inc.	Canada	Économie d'énergie	42	Smiths Group plc	Grande-Bretagne	Sécurité / Longévité
15	Emerson Electric Co.	États-Unis	Changement climatique	43	Solvay SA	Belgique	Alimentation
16	Endesa SA	Espagne	Économie d'énergie	44	Southern Company	États-Unis	Économie d'énergie
17	Entergy Corp	États-Unis	Économie d'énergie	45	SSE plc	Grande-Bretagne	Économie d'énergie
18	Evonik Industries AG	Allemagne	Alimentation	46	Swire Pacific Ltd	Hong Kong	Longévité
19	Exelon Corp	États-Unis	Économie d'énergie	47	Terna - Rete Elettrica Nazionale SpA	Italie	Économie d'énergie
20	Federated Investors Inc.	États-Unis	Longévité	48	United Technologies plc	États-Unis	Sécurité
21	Freenet AG	Allemagne	Génération Y	49	Wesfarmers Ltd	Australie	Longévité
22	G4S plc	Grande-Bretagne	Sécurité	50	Woolworths Ltd	Australie	Génération Y / Longévité
23	GlaxoSmithKline plc	Grande-Bretagne	Longévité / Obésité				
24	Iberdrola SA	Espagne	Économie d'énergie				
25	ICA Gruppen AB	Suède	Alimentation				
26	International Paper Co	États-Unis	Déchets				
27	Invesco Ltd	États-Unis	Longévité				
28	J Sainsbury plc	Grande-Bretagne	Alimentation / Génération Y				

Source: Solactive

## Méthodologie de sélection des 50 actions composant l'indice

### Univers d'investissement

= actions liquides cotées en bourse sur les marchés développés

Plus de 3.000 actions sont ainsi classées selon le secteur industriel auquel elles appartiennent.

### IDENTIFICATION DES 30 SECTEURS INDUSTRIELS

présentant les meilleures chances de tirer avantage de 10 mégatendances observées à travers le monde

Obésité & Bien-être	Changement climatique
Alimentation	Longévité
Génération Y	Enseignement
Sécurité	Économie d'énergie
Gestion des déchets	Eau

Les 10 mégatendances et les 30 secteurs industriels sont fixes.  
L'univers d'investissement se réduit à environ 950 actions.

### PREMIER FILTRE : DIVIDENDES ATTENDUS ÉLEVÉS

Identification des **100 actions** présentant les perspectives de rendement du dividende à 12 mois les plus élevées.

### DEUXIÈME FILTRE : FAIBLE VOLATILITÉ HISTORIQUE

Identification des **50 actions** présentant les plus faibles volatilités historiques sur 12 mois, avec un maximum de 15 actions par secteur industriel.

Ces actions sont ensuite pondérées de façon inversement proportionnelle à leur volatilité historique: les actions les moins volatiles ont donc un poids plus important dans l'indice, avec un maximum de 5%.

= **Indice Global Megatrends**

#### Volatilité

Les actions sont soumises à des mouvements de cours à la hausse et à la baisse. Ces variations peuvent être encadrées dans une fourchette de fluctuation qui mesure, en pourcentage, les écarts positifs et négatifs par rapport à une performance moyenne. En termes financiers, cet intervalle est exprimé par la notion de volatilité. Ainsi, dire qu'une action a une volatilité de 5% signifie que dans la majorité des cas observés, l'action évolue entre +5% et -5% autour de sa performance moyenne.

#### Conclusion

Cette méthodologie rigoureuse permet d'identifier les actions

- présentant un potentiel de croissance soutenu par 10 mégatendances mondiales,
- annonçant des dividendes élevés, et
- présentant une faible volatilité.

#### Pas de distribution de dividendes

Bien qu'un des critères de sélection des actions composant l'indice porte sur les dividendes qu'elles distribuent, il convient de noter que l'investisseur ne bénéficie pas de ces dividendes.



## 110% de toute évolution positive de l'indice

Selon que l'évolution de l'indice Global Megatrends (Price) au terme sera positive ou négative, le fonds SMART INVEST BON Global Megatrends 90 visera à atteindre l'un des deux objectifs suivants :

### ✓ Rembourser au minimum 90% du montant net investi

Si l'indice a reculé par rapport à sa valeur initiale, vous recevrez le montant net investi diminué de la moins-value réalisée par l'indice. La perte de capital sera toutefois **limitée à maximum -10%** même si la performance négative de l'indice est plus importante.

### ✓ Optimiser la plus-value

Si l'indice a progressé, votre plus-value sera égale à **110% de la hausse enregistrée**.

En cas d'évolution nulle ou négative, aucune plus-value ne sera distribuée.

### Mode de calcul de la plus- ou moins-value au terme du fonds

La plus- ou moins-value est déterminée en trois étapes.

1. La **valeur finale** de l'indice est égale à la moyenne de 31 observations relevées à des dates prédéterminées, mensuellement réparties entre le 31 janvier 2024 et le 31 juillet 2026.
2. L'**évolution de l'indice** est calculée par rapport à sa **valeur initiale**, égale au cours de clôture de l'indice du 17 août 2016.
3. La **plus-value** est égale à **110% de toute performance positive** ainsi déterminée.

#### Exemples du mode de calcul de la plus-value

Ces exemples fictifs, donnés à titre purement illustratif du mode de calcul de la plus-value éventuelle, ne donnent aucune garantie ni aucune indication quant à la performance future.

	Scénario négatif	Scénario neutre	Scénario positif
Évolution réelle de l'indice	-30%	15%	30%
Plus-value égale à 110% de toute performance positive de l'indice	/	$110\% \times 15\% = 16,50\%$	$110\% \times 30\% = 33\%$
Montant de liquidation du fonds	90% du montant net investi <sup>1</sup> et pas de plus-value, soit un rendement actuariel de -1,29% <sup>2</sup>	100% du montant net investi <sup>1</sup> + une plus-value de 16,50%, soit un rendement actuariel de 1,29% <sup>2</sup>	100% du montant net investi <sup>1</sup> + une plus-value de 33%, soit un rendement actuariel de 2,64% <sup>2</sup>

1 Hors taxe et frais d'entrée    2 Hors taxe ; frais d'entrée inclus.



## Pour quel investisseur ?

SMART INVEST BON Global Megatrends 90 a pour objectif de répondre aux attentes de l'investisseur qui :

- veut investir au minimum 2.500 EUR (hors taxe et frais d'entrée),
- dispose d'un horizon de placement suffisamment long (10 ans) pour viser un rendement attrayant,
- souhaite optimiser, via un effet de levier, le potentiel boursier des actions internationales qui devraient, selon les attentes, bénéficier de 10 grandes tendances mondiales qui définiront notre avenir, sans investir directement en actions et sans en percevoir les dividendes, tout en contrôlant le risque inhérent à un investissement en actions ;
- accepte le risque d'une perte limitée à maximum 10% du montant net investi (hors taxe et frais d'entrée) au terme du fonds, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de BNP Paribas Fortis SA.

SMART INVEST BON Global Megatrends 90 est offert à la souscription dans le cadre d'un Smart Invest Portfolio.

#### Plaintes

Toute plainte à propos de nos produits et/ou services d'investissement peut être introduite auprès de BNP Paribas Fortis SA, Service Gestion des Plaintes (1QA8D), Montagne du Parc 3 à B-1000 Bruxelles ou auprès de AG Insurance sa, Service de Gestion des Plaintes, bd. E. Jacqmain 53 à B-1000 Bruxelles ou via email: [customercomplaints@aginsurance.be](mailto:customercomplaints@aginsurance.be)

Si la solution proposée par BNP Paribas Fortis ou AG Insurance ne vous donne pas satisfaction, vous pouvez soumettre votre plainte à l'Ombudsman des Assurances ([info@ombudsman.as](mailto:info@ombudsman.as)), Square de Meeûs 35 à B-1000 Bruxelles, [www.ombudsman.as](http://www.ombudsman.as)



Description

**Smart Invest Portfolio** est une assurance-vie individuelle (branche 23), d'une durée indéterminée, liée à un ou plusieurs fonds d'investissement d'une durée déterminée (**SMART INVEST BON**) et à un fonds d'investissement défensif (mais sans protection du capital) d'une durée indéterminée, **AG LIFE Cash Euro**, dénommé "fonds d'attente". La classe de risque de ce dernier est égale à 1, sur une échelle de 1 à 7 (7 étant la classe de risque la plus élevée).

Les fonds d'investissement qui arrivent à échéance dans le cadre du Smart Invest Portfolio ne sont pas directement payés sur le compte du client. Un transfert de fonds automatique est effectué vers le fonds d'attente, sauf instructions contraires du client.

**Smart Invest Portfolio est scindé en 2 compartiments:** un compartiment rassemblant les fonds sans engagement et un compartiment rassemblant les fonds avec engagements. Les fonds avec engagements sont des fonds qui, au moment de leur souscription, comportent des engagements déterminés quant à leur durée, leur montant ou leur taux de rendement. Pour chaque nouveau fonds SMART INVEST BON, il sera mentionné à quel compartiment le fonds appartient. Un compartiment est activé dès qu'un fonds d'investissement y est souscrit et reste actif aussi longtemps qu'au moins un fonds y est conservé.

#### Parties concernées

- Preneur d'assurance = personne qui conclut le contrat Smart Invest Portfolio
- Assureur = AG Insurance sa
- Assuré = personne sur laquelle repose le risque de décès
- Bénéficiaire en cas de décès de l'assuré = au choix

Chaque année, le preneur reçoit, par Smart Invest Portfolio qu'il a conclu, un relevé reprenant l'état de tous les fonds qui le composent.



Souscription

Souscription continue, par versement attribué à un ou plusieurs fonds SMART INVEST BON, **toujours pendant leur période de souscription.**

- **Souscription initiale:** minimum 2.500 EUR (hors taxe et frais d'entrée) à la conclusion du contrat Smart Invest Portfolio. Si plusieurs fonds sont commercialisés au même moment, ce montant peut être réparti librement entre ces fonds.
- **Inscriptions complémentaires:** après la conclusion du Smart Invest Portfolio, des versements supplémentaires, de minimum 2.500 EUR, peuvent être effectués dans le contrat. Si plusieurs fonds sont commercialisés au même moment, ce montant peut être réparti librement entre ces fonds.



Fiscalité

**Taxe sur les assurances-vie:** 2% sur tout montant versé (preneur d'assurance = personne physique résidant en Belgique).

**Impôt sur les revenus:** la fiscalité est fonction du compartiment dans lequel se trouve le fonds (voir rubrique "Description" en page 6).

- **Compartiment des fonds d'investissement sans engagement:** pas de précompte mobilier en cas de rachat ou de transfert interne vers un autre fonds du contrat Smart Invest Portfolio et ce, indépendamment de la durée.
- **Compartiment des fonds d'investissement avec engagements:** un précompte mobilier est éventuellement dû en cas de rachat ou de transfert interne endéans les 8 ans à compter de l'activation de ce compartiment. La date d'activation d'un compartiment est clairement renseignée dans les documents contractuels.

Ces informations sont basées sur la législation fiscale belge en vigueur au 01.07.2016 et peuvent évoluer dans le futur.



Remboursement

#### Rachat total ou partiel

Le preneur peut à tout moment demander un rachat total ou partiel de la réserve d'un ou plusieurs fonds, avec un minimum de 1.000 EUR par demande et à condition qu'un montant minimum de 1.000 EUR reste placé au niveau du contrat (dont 500 EUR par compartiment si les 2 compartiments sont actifs).

#### Frais de rachat

- À partir d'un fonds à durée déterminée: 1%, sauf pendant la dernière année ou à l'échéance du fonds (0%).
- À partir du fonds d'attente: 0%.

#### Transfert total ou partiel

Le preneur peut à tout moment transférer, en tout ou partie, les unités d'un fonds vers un nouveau fonds, proposé à la souscription dans le cadre du Smart Invest Portfolio.

#### Frais de transfert

- D'un fonds à durée déterminée vers un nouveau fonds à durée déterminée:
  - pas de frais à la sortie du fonds d'origine;
  - frais d'entrée dans le nouveau fonds.
- D'un fonds à durée déterminée vers le fonds d'attente AG LIFE Cash Euro:
  - frais de sortie de 1% sur la réserve transférée à partir du fonds d'origine;
  - pas de frais de sortie si le transfert survient durant la dernière année ou à l'échéance du fonds d'origine;
  - pas de frais d'entrée dans le fonds d'attente.
- Du fonds d'attente AG LIFE Cash Euro vers un nouveau fonds à durée déterminée:
  - pas de frais à la sortie du fonds d'attente;
  - frais d'entrée dans le nouveau fonds à durée déterminée.



Garantie

**Garanties en cas de décès:** valeur totale en EUR de toutes les unités attribuées au contrat Smart Invest Portfolio et liées aux fonds d'investissement actifs ou en cours de constitution. Vous trouverez plus de détails sur la valorisation des unités dans les Conditions générales du Smart Invest Portfolio (article 10).

**Couverture décès étendue gratuite:** voir ci-dessous.

## Une couverture décès étendue gratuite

Dans le cadre du Smart Invest Portfolio, le preneur d'assurance bénéficie automatiquement et gratuitement d'une couverture décès étendue, si les conditions suivantes sont réunies:

- l'assuré était âgé de moins de 68 ans à la conclusion du contrat;
- l'assuré est âgé de moins de 70 ans au moment du décès;
- le total des montants et des inscriptions complémentaires via paiement de prime et/ou transfert externe (hors taxe et frais d'entrée) versés dans des contrats Smart Invest Portfolio conclus sur la tête de l'assuré ne dépasse pas 375.000 EUR.

Le capital décès est alors au moins égal aux montants versés et aux inscriptions complémentaires via paiement de prime et/ou transfert externe (hors taxe et frais d'entrée) dans un fonds, diminués des éventuelles retenues. Vous trouverez plus d'infos sur la couverture décès étendue dans les Conditions générales (article 10).

# SMART INVEST BON Global Megatrends 90 dans Smart Invest Portfolio



Description

**SMART INVEST BON Global Megatrends 90** est un fonds d'investissement lié au Smart Invest Portfolio, une assurance-vie individuelle (branche 23) de AG Insurance (voir informations en page 5).

**Compartiment:** ce fonds sera compris dans le compartiment des fonds d'investissement sans engagement de votre Smart Invest Portfolio.

## Durée et rendement

- Lancement du fonds: 17 août 2016.
- Terme du fonds: 17 août 2026.
- Rendement non garanti, associé à l'évolution de l'indice Global Megatrends (Price).
- Objectifs du fonds au terme: rembourser au minimum 90% du montant net investi (hors taxe et frais d'entrée) et réaliser une éventuelle plus-value égale à 110% de toute évolution positive de l'indice.
- Valeur initiale de l'indice: cours de clôture du 17 août 2016.
- Valeur finale de l'indice: moyenne des cours de clôture relevés à 31 dates d'observation mensuellement réparties entre le 31 janvier 2024 et le 31 juillet 2026.



Souscription

**Période de souscription:** du 1<sup>er</sup> au 30 juillet 2016.

**Date ultime de paiement:** 11 août 2016.

**Montant minimal de souscription:** voir rubrique "Souscription" du Smart Invest Portfolio, en page 5.

**Valeur d'unité:** 100 EUR.



Frais

## Fiscalité

Taxe sur les assurances-vie: 2% (preneur d'assurance = personne physique).

**Frais d'entrée:** 2,50%.

**Frais de gestion:** maximum 1,50% de la valeur nominale du fonds, sur base annuelle, en ce comprise une indemnité pour l'assureur. Si des rachats d'unités sont effectués pendant la durée de vie du fonds, cette valeur nominale est réduite proportionnellement. Ces frais sont directement imputés dans la valeur d'unité du fonds.

**Frais de sortie:** pas de frais de sortie au terme ni en cas de décès.

**Frais en cas de rachat ou de transfert:** voir rubrique "Remboursement" en page 5.



Risque

La classe de risque du fonds SMART INVEST BON Global Megatrends 90 au 01.07.2016 est estimée à 3, sur une échelle de 1 à 7 (7 correspondant au risque le plus élevé). Réévaluée chaque année, la classe de risque est susceptible d'évoluer avec le temps.

## Principaux risques liés à un investissement dans SMART INVEST BON Global Megatrends 90

- **Risque de perte de capital:** en cas d'évolution défavorable de l'indice Global Megatrends, l'investisseur subira une perte de capital. Cette perte sera toutefois limitée à 10% maximum du montant net investi (hors taxe et frais d'entrée), au terme du fonds.
- **Risque de crédit:** le remboursement minimal de 90% du montant net au terme du fonds est organisé au moyen d'un dépôt des montants nets auprès de BNP Paribas Fortis SA. AG Insurance sa ne répond pas de la défaillance éventuelle de cette entreprise. En cas de faillite ou de défaut de paiement du dépositaire, l'investisseur s'expose au risque de ne pas récupérer son capital à l'échéance.
- **Risque d'investissement:** des investissements en produits dérivés sont également effectués. Ces produits dérivés consistent en l'échange (via des contrats de swap conclus avec des partenaires financiers spécialisés) de la majeure partie du rendement du dépôt auprès de BNP Paribas Fortis SA. La compagnie d'assurance ne répond pas de la défaillance éventuelle de toute contrepartie tenue à une obligation de paiement en faveur du fonds. Les conséquences éventuelles sont à charge du preneur d'assurance. Les contreparties tenues à une obligation de paiement en faveur du fonds ont au minimum un rating "investment grade" (minimum Baa3 chez Moody's, BBB- chez Standard & Poor's et BBB- chez Fitch) lors de la conclusion des contrats.
- **Risque sur le sous-jacent:** l'indice Global Megatrends est un nouvel indice. Il ne dispose que d'un historique limité.
- **Risque de liquidité:** dans certaines circonstances exceptionnelles, la liquidation des unités du fonds pourrait être retardée ou suspendue.
- **Risque de fluctuation de la valeur du contrat:** la valeur d'une unité dépend de l'évolution de la valeur de l'actif sous-jacent, des taux d'intérêt et de la volatilité, et n'est jamais garantie. Le risque financier est entièrement et à chaque moment supporté par le preneur d'assurance. Par conséquent, cette valeur d'unité pourra être tant supérieure qu'inférieure à sa valeur de départ. De ce fait, en cas de rachat avant le terme du fonds, le preneur d'assurance doit être conscient qu'il ne récupérera éventuellement pas l'entièreté du montant net investi.

AG Insurance se réserve le droit, dans certaines circonstances, de liquider le fonds SMART INVEST BON Global Megatrends 90 avant le terme prévu, ainsi que de modifier totalement ou partiellement le règlement de gestion. Vous trouverez plus de détails à propos de cette éventualité et de ses conséquences pour le preneur d'assurance dans le règlement de gestion.



**Vous obtiendrez plus d'informations à propos de cette assurance placement**



dans toute **agence BNP Paribas Fortis**



auprès de **Easy banking centre au n° 02 433 41 31**

**Consultez la "Fiche info financière Assurance-vie" décrivant les caractéristiques et les frais du Smart Invest Portfolio et le règlement de gestion décrivant les caractéristiques et les frais des fonds SMART INVEST BON Global Megatrends 90 et AG LIFE Cash Euro, disponibles gratuitement dans toute agence BNP Paribas Fortis ainsi que sur le site [www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer](http://www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer) > Suivi de nos produits structurés > Assurances placements. C'est également sur ce site que la banque assurera un suivi mensuel de l'évolution du SMART INVEST BON Global Megatrends 90 et communiquera, le cas échéant, aux investisseurs toute modification importante quant à son profil de risque et/ou à sa valeur.**

**Smart Invest Portfolio est un produit d'assurance de AG Insurance, distribué par BNP Paribas Fortis**

**AG Insurance sa** – Bd E. Jacqmain 53, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA BE 0404.494.849 – [www.aginsurance.be](http://www.aginsurance.be)

Entreprise d'assurance agréée sous code 0079, sous le contrôle de la Banque nationale de Belgique, Bd. de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles.

**BNP Paribas Fortis SA**, Montagne du Parc 3, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA BE 0403.199.702, inscrit sous le n° 25.879A auprès de la FSMA, rue du Congrès 12-14, 1000 Bruxelles, et agissant comme agent d'assurances lié de AG Insurance sa.

**Ce document est une communication à caractère promotionnel, produite et distribuée par BNP Paribas Fortis SA. Il ne constitue ni du conseil en investissements ni de la recherche en investissements. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements.**